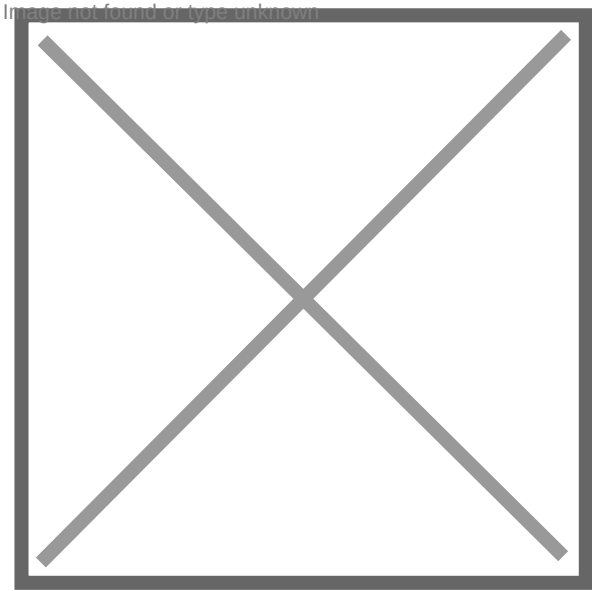




Divorce dun mariage franco tunisien fait a londres

Par **sophie**, le **21/11/2008** à **17:21**

BONJOUR

D ORIGINE FRANCAISE JE ME SUIS MARIEE A LONDRES IL Y A 4 ANS AVEC UN TUNISIEN

AUJOURD HUI JE VIS A PARIS ET JE SOUHAITE DIVORCER MAIS IL REFUSE

ET JE N AI AUCUNE CONNAISSANCE DES LOIS ANGLAISES. QUE DOIS JE FAIRE?

DE PLUS IL A UNE DE MES CARTES BLEUES COMMENT L EMPECHER D UTILISER D AUTRES EFFETS PERSONNELS ? AYANT EU ACCES A MES PAPIERS ET SACHANT IMITER MA SIGNATURE IL A PU FAIRE DE NOMBREUSES PROCURATIONS COMMENT ME PROTEGER DE CELA?

MERCI DE VOTRE REPONSE

CORDIALEMENT
sophie